**Stage découverte- Jeune en situation de décrochage scolaire**

**Contexte spécifique à la Business Unit**

La Business Unit Ville, Route et Mobilités (VRM) du Groupe Egis, forte de plus de 550 collaborateurs, est spécialisée dans l'ingénierie et la maîtrise d'oeuvre des projets d'aménagement de la ville et des projets de génie civil.

**Description de la mission**

Dans le cadre d’un projet d’assistance à maitrise d’ouvrage pour le compte du Ministère de l’intérieur, et plus particulièrement le Département du contrôle automatisé qui est une composante forte de la mission de sécurité routière en France, Egis travaille à concevoir et aider à la mise en œuvre de la future génération des radars routiers.

Au sein d’une équipe d’une dizaine de personnes basées à Montreuil et Guyancourt, vous pourrez découvrir le monde de l’entreprise, aller à la rencontre du client et acquérir de nouvelles connaissances.

Vous aurez la possibilité de participer et découvrir plusieurs types de missions :

* Découverte des outils informatique métiers spécialisés, nécessaires à la gestion technique de nos projets (Excel, Word, PowerPoint, Office Timeline, Outlook, Skype, SharePoint ...)
* Préparation des trames documentaires pour les réunions internes et auprès du client
* Participation aux réunions internes et participation à la rédaction et à la communication des supports
* Il s’agira d’utiliser un outil développé spécifiquement par Egis pour le suivi des phases d’expérimentations des nouveaux radars (ETU et autres).
* Mise à jour des données dans les tableaux de suivi
* Prise de contact avec les acteurs du secteur (téléphonique, email...)
* Saisie de toutes les données sur l’outil et leur contrôle, sur la base de fiches de sites rédigées par un ingénieur de l’équipe. En fonction de votre appétence, vous pourrez être amené à préparer des rapports.

**Profil**

Selon les termes du contrat, le stage est ouvert à un jeune en situation de décrochage scolaire, c’est-à-dire d’une personne ayant quitté le système éducatif.

Est notamment considéré en situation de décrochage scolaire tout jeune qui abandonne un système de formation initiale :
• **Être âgé de 16 à 25 ans**
• **Avoir quitté ou abandonné un système de formation initiale** sans avoir le niveau de qualification minimum requis fixé par le décret n° 2010-1781 du 31 décembre 2010. Il s’agit soit du baccalauréat général, soit d’un diplôme à finalité professionnelle enregistré au répertoire national des certifications.

▬ Nombre d'heures prévues au contrat : 450 h

▬ Mission à planifier entre : le 01 juin 2021 et le 31 août 2022.